

SEPT CONSEILS DE BASE POUR ÉVITER LES CAMBRIOLAGES

1) APPELER LE 17 EN CAS D'ÉVÉNEMENTS SUSPECTS

Les enquêteurs se sont rendus compte que, bien souvent, les voisins n'appellent pas la police lorsqu'ils sont témoins de faits anormaux, comme l'intrusion d'une personne dans un jardin ou une résidence, des bruits suspects ou une porte ouverte dans un appartement censé être momentanément inhabité. Même en cas de doute, la gendarmerie conseille de contacter directement le 17.

2) TOUJOURS FERMER A CLÉ EN SORTANT

Même pour quelques minutes d'absence. Même si la porte n'a pas de poignée à l'extérieur. Si elle n'est pas verrouillée, pas besoin d'outils perfectionnés pour entrer.

3) SIMULER UNE PRÉSENCE

En cas de sortie d'une heure ou deux, il est par exemple conseillé de laisser une lumière (écologique!) allumée, ou la télévision. Les cambrioleurs s'attaquent moins volontiers aux habitations qui semblent occupées.

4) NE PAS LAISSE SON COURRIER S'ENTASSER

Avant le départ en vacances, s'arranger avec un voisin pour faire récupérer son courrier. Car une boîte aux lettres pleine est révélatrice de l'absence de domicile.

5) NE PAS LAISSER FENÊTRES ET VOLETS OUVERTS EN MÊME TEMPS

C'est notamment le cas la nuit, en cette période estivale. Laisser soit la fenêtre soit les volets fermés oblige les cambrioleurs à casser pour s'infiltrer...et donc à faire du bruit et perdre du temps.

Dans le même registre, il est conseillé de baisser au maximum ses stores.

6) RENFORCER SES VOLETS

Un conseil qui s'adresse particulièrement à ceux qui ont chez eux des volets en bois. De nombreux systèmes de renforts métalliques en tout genre (plaques vissées, barres) sont vendus à prix raisonnables dans les magasins de bricolage.

7) S'ÉQUIPER D'UN COFFRE FORT

Fixé solidement à un mur, il découragera les cambrioleurs qui travaillent avec des outils simples, pour la grande majorité d'entre eux.

Il faudra cependant débourser une cinquantaine d'euros au moins pour se l'offrir.

Un investissement qui peut au final devenir rentable.

ENFIN, AU CAS OU VOUS SERIEZ TOUT DE MEME VICTIME D'UN CAMBRIOLAGE NE TOUCHEZ À RIEN POUR NE PAS EFFACER LES POTENTIELS INDICES ET ALERTEZ IMMÉDIATEMENT

LA GENDARMERIE DE MIRIBEL AU 04 78 55 30 08.

